

Le fait de reconnaître notre état de nation du Pacifique a été l'une des forces qui nous ont amenés à reconnaître la République populaire de Chine et à réclamer, pour le gouvernement de Pékin, le siège de la Chine aux Nations Unies. Ces décisions paraissent bien anodines à la veille de la visite historique que le président Nixon s'apprête à faire à Pékin; en 1968, plusieurs Américains étaient montrés très réservés quant à nos premières démarches en ce sens.

La reconnaissance de notre position de nation arctique est l'une des considérations qui nous ont conduits, il y a quelques mois, à signer un protocole de consultations avec l'autre grande puissance arctique du monde, l'Union soviétique. Le mois prochain, M. Kossyguine séjournera une semaine au Canada, rendant ainsi la visite qu'a faite le Premier Ministre canadien en Union soviétique. Force nous est de reconnaître par là à quel point le Canada et l'Union soviétique partagent les mêmes atouts, les mêmes intérêts et les mêmes problèmes.

Monsieur le président, ces brèves remarques préliminaires vous donnent une idée de l'optique où se place le Canada pour envisager le monde actuel et elles soulignent le fait que nous nous considérons premièrement et avant tout comme une nation appartenant aux Amériques. Nous acceptons toutes les responsabilités qui sont nôtres à ce titre et nous avons l'intention d'atteindre les objectifs et de défendre les intérêts que nous avons dans cet hémisphère et de jouer notre rôle en tant que l'une de ses parties constituantes. C'est tout cela qui nous a conduits à faire l'examen de nos relations avec les républiques d'Amérique latine et avec les nations des Antilles, dont les citoyens se trouvent aujourd'hui en si grand nombre dans cette assemblée.

On peut observer aujourd'hui les résultats concrets de cet examen dans le fait que le Canada se rapproche du Système interaméricain et qu'il se crée des liens bilatéraux plus étroits avec les nations d'Amérique latine. Nous adhérons à de nouveaux organismes qui font partie du Système et nous nous montrons plus actifs dans ceux dont nous étions déjà membres. Nous avons fait une demande en vue d'obtenir le statut d'observateur permanent au sein de l'Organisation des Etats américains. Notre demande est acceptée en principe et il ne reste plus qu'à en fixer les modalités, après quoi une mission canadienne auprès de l'OEA sera mise sur pied. Il se peut que vous considériez le statut d'observateur permanent comme un jalon sur la route qui mène à l'admission comme membre à part entière de l'Organisation et je ne vous empêcherai pas de le faire, mais je ne peux pas prédire la ligne de conduite que le gouvernement canadien suivra dans l'avenir à ce sujet. Celle-ci dépendra beaucoup de la façon dont les membres de l'Organisation et le Canada voudront garantir leurs intérêts propres. Il est certain, d'après les entretiens que j'ai eus avec divers gouvernements d'Amérique latine, que le resserrement des liens interaméricains n'est pas subordonné à notre participation pleine et entière aux activités de l'Organisation.